

FCPR OC+ : Un outil de financement original des PME

Renforcer les fonds propres des entreprises

Géré par CDC Entreprises et Avenir Entreprises pour le compte du Fonds Stratégique d'Investissement, le nouveau FCPR OC+ est un outil original de financement des PME disposant d'un réel potentiel de développement.

OC+ est doté de 300 millions d'euros pour répondre rapidement aux besoins en financement des PME, dont 220 millions gérés par CDC Entreprises et 80 millions par Avenir Entreprises.

OC+ est constitué d'obligations convertibles assorties de bons de souscription d'actions (« BSA*A ») qui permettent un partage des plus-values générées par l'entreprise. En effet, les BSA A donnent lieu à une rémunération supplémentaire mais avec un accès réduit au capital en cas d'exercice.

Jusqu'à 5 millions d'euros d'intervention

Les investissements en OC+ peuvent s'élever à 5 millions d'euros par entreprise, sans obligation de co-financement, et pour une durée de 5 à 7 ans.

Le remboursement peut être échelonné sur 2 ou 3 annuités, ou anticipé, dès la 4ème année.

2 niveaux de rémunération

Le fonds OC+ s'adresse principalement aux entreprises détenues par des actionnaires personnes physiques qui ne souhaitent pas, à court terme, ouvrir leur capital à des interventions extérieures. En contrepartie, OC+ assure à l'investisseur une rémunération sur deux niveaux possibles :

1- OC : TRI cible, 12% à 15%

- Dont 5% payé par an
- + PNC (prime de non conversion) de 7 % à 10 % in fine

2- BSA A : Rémunération supplémentaire

- Permet d'obtenir une rémunération supplémentaire sous forme de plus-value
- Mais avec un accès réduit au capital en cas de souscription

Critères d'éligibilité

- 2 exercices clos minimum
- Au moins un résultat bénéficiaire au cours des 3 derniers exercices
- Chiffre d'affaires supérieur à 3 M€
- Activité pérenne avérée

Montants

OC+ investit entre 500 K€ et 5M€ via :

- **CDC Entreprises**
Investissements de 2 M€ à 5 M€
- **Avenir Entreprises**
Investissements de 500 K€ à 2 M€

Contacts

CDC entreprises
catherine.alas@cdcentreprises.fr

Avenir Entreprises
laurence.baron@avenir-entreprises.fr

*Bon émis par l'entreprise qui permet de souscrire un certain nombre d'actions à un prix et dans un laps de temps déterminés

Quelques exemples d'investissement en OC+



Janvier 2010

Phoebe-Ingenica, groupe spécialisé dans l'ingénierie industrielle, constitue le premier investissement d'OC+. Réalisée par CDC entreprises, cette opération de 5M€ a pour objectif de financer l'importante politique de croissance du Groupe. Phoebe-Ingenica devrait ainsi passer de 30 à 50M€ de chiffre d'affaires entre 2009 et 2010.



Février 2010

Mac Guff est l'un des principaux studios européens de création d'effets spéciaux numériques. L'entreprise connaît un fort développement aussi pour soutenir ce champion national, Avenir Entreprises a investi 1M€. Mac Guff prévoit aujourd'hui de tripler son chiffre d'affaires d'ici à 2015 pour atteindre 15M€.



Mars 2010

CDC entreprises a investi 4M€ en OC+ pour renforcer les fonds propres du groupe de services informatiques TRSB. Cette opération permet à TRSB de financer son développement et, plus particulièrement, de lui permettre de procéder à des acquisitions ciblées.




Mars 2010

CDG Participations exploite 14 boutiques situées dans des zones aéroportuaires et commerciales. CDG Participations, qui réalise un chiffre d'affaires supérieur à 20M€, accélère son développement avec Avenir Entreprises qui a apporté 1M€ en OC+ pour financer sa croissance.



Mai 2010

Avenir Entreprises a accompagné Socrep, spécialiste européen de produits techniques à destination de l'industrie du ski en investissant 1M€ en OC+. Malgré une conjoncture globale difficile, Socrep anticipe, grâce à la reprise du marché, une augmentation de 50% de son chiffre d'affaires par rapport à 2009.

Ces entreprises ont rejoint les quelque 570 entreprises déjà labellisées 

Réalisations depuis la mise en place opérationnelle du Fonds OC+ (fin novembre 2009)

- ✓ Nombre d'investissements réalisés : 12
- ✓ Nombre d'investissements approuvés en comité (y compris investissements réalisés) : 44
- ✓ Nombre d'investissements en cours d'étude : 72
- ✓ Ticket moyen : 2,5M€ par opération
- ✓ Objectif 2010 : 80 à 100 décisions positives d'investissement